DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNE DE WORMHOUT Chef lieu de canton

Stei van Ville de Ormout

Pastell: 1.4 AUTRES CONTRATS

DEC n°179/2023

DECISION

GARANTIES STATUTAIRES - Marché n° 2018-03

SAS Cabinet HOCQUET – 63 avenue Gustave Lemaire – BP 21035 – 59375 DUNKERQUE CEDEX 1, mandataire – Compagnie GROUPAMA, porteur du risque – CIGAC, gestionnaire – Avenant prolongation 2023 et 2024 – Evoluation des conditions tarifaires

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition d'avenant de prolongation du contrat d'assurance proposée par GROUPAMA/CIGAC
- Vu les conditions tarifaires à compter du 1er janvier 2024,
- Considérant la prolongation du contrat par la décision 174 du 28 décembre 2022, et ce pour la période de deux années,
- Le Maire soussigné,

DECIDE:

<u>ARTICLE 1</u>: est signé avec le cabinet HOCQUET, mandataire du Groupement HOCQUET-GROUPAMA-CIGAC – 63 avenue Gustave Lemaire – BP 21035 – 59375 DUNKERQUE CEDEX 1

Un avenant au marché d'assurance au titre de la « GARANTIE STATUTAIRE » des agents CNRACL de la commune de Wormhout aux conditions suivantes :

Date de signature du marché par le représentant du pouvoir adjudicateur : le 28/12/2022 Il est conclu pour 2 ans à compter du 01/01/2023.

ARTICLE 2: Conditions financières - Uniquement agents CNRACL - TBI+SFT+NBI+IR

Garantie	Franchise	Taux 2023	Taux 2024
Décès	Néant	0.28%	0.28%
Accident du travail/maladie professionnelle	Néant	8.60 %	9.37 %
CLM/CLD	Néant		
Maladie Ordinaire	10 jours fermes par arrêt		
Maternité	Néant		
TOTAL		8.88 %	9.65 %

ARTICLE 2: Les autres termes du marché restent inchangés.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout le 12 décembre 2023 Pour Le Maire, CALCOEN David, Par délégation et par l'adjoint délégué

DEHONDT Florence

Acte rendu exécutoire par Transmission en Sous-Préfecture le : 1.../.../2023 Publication ou notification le : 1.../.../2023

Pour Le Maire,

CALCOEN David, Par délégation et par l'adjoint délégué

DEHONDT Florence

Hôtel de Ville : 47, Place du Général de Gaulle

B.P. 20009 - 59726 WORMHOUT CEDEX - Tél. 03.28.65.63.72 - Fax 03.28.62.88.52